

SOMMAIRE :

PARTIE 1 : DES MODES DE DECISION ET DE DESIGNATION INTERNES OU EXTERNE [\[lire\]](#)

PARTIE 2 : DE LA GRILLE DE CUMUL DES MANDATS [\[lire\]](#)

PARTIE 3 : DES MODALITES D'ADHESION ET DE FONCTIONNEMENT [\[lire\]](#)

PARTIE 4 : DU BON FONCTIONNEMENT DES MAJORITES EXECUTIVES DU NIVEAU LOCAL AU NIVEAU NATIONAL [\[lire\]](#)

PARTIE 5 : DU SYSTEME DE GESTION DES FINANCES [\[lire\]](#)

PARTIE 6 : DU CARACTERE INTER - REGIONAL [\[lire\]](#)

PARTIE 7 : DE LA COMMUNICATION [\[lire\]](#)

PARTIE 1 : DES MODES DE DECISION ET DE DESIGNATION INTERNES OU EXTERNE				
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Simplifier les prises de décisions	Art 17.2 (et 17.1) Art 18 Art 19.1	XII.5 XII.4 Modalités de vote : art XVII	en instaurant la règle de la majorité simple (50% +1voix) pour les décisions ordinaires et l'élection de la direction nationale	
Simplifier les prises de décisions / influence des courants		XII.1 signature de 30 ou 20 adhérents d'au moins 5 régions pour être retenue ... rien pour règle de parution	Présenter aux adhérents les textes des motions d'orientation sans mentionner les signataires	
Simplifier les prises de décisions		Modalités de vote : art XVII	en comptant les abstentions comme des abstentions et non avec les votes contre	
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
« régime » interne : « présidentiel » ou « parlementaire » ?	Art 10.1		Parlementaire, avec élection du parlement interne avec un scrutin proportionnel de listes et élection de l'exécutif (avec une méthode matricielle par exemple) au sein de ce parlement	
Désignation des dirigeants	Art 10.1	Art V.3	1.Elire le collège exécutif et par là-même le secrétaire national directement, par les délégués à l'Assemblée Fédérale. Par exemple, par le vote sur une liste ordonnancée. 2. trouver des moyens de désignation dégageant une	

			<p>majorité incontestée et une minorité respectée</p> <p>3. Election de représentants des Verts à l'échelon départemental en dehors des mouvances.</p> <p>4. Pour l'élection de responsables (internes) ou candidats (externes), utiliser les modes de scrutin préférentiels car ces modes de scrutin favorisent le consensus et peuvent éviter la création de faux clivages</p> <p>5. désigner le CE au scrutin majoritaire et le stabiliser</p> <p>6. abandonner la proportionnelle intégrale pour la désignation du Cnir et passer à la proportionnelle à la plus forte moyenne</p> <p>7. désigner les responsables internes et candidats aux élections externes hors courant</p>	
Transparence		Art V.3	Supprimer le fonctionnement actuel, absurde, de la « commission des 21 »	
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Election responsable d'une commission	Art 16	Art IX.5	Ne plus élire les responsables de commission par vote des adhérents à cette commission mais directement par le CNIR. Cela évite ainsi l'appropriation de	

			certains commissions par un petit groupe	
--	--	--	---	--

PARTIE 2 : DE LA GRILLE DE CUMUL DES MANDATS				
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Le non cumul fait partie de nos fondamentaux. Il entraîne la non professionnalisation des élus. La réalité est que certains se professionnalisent et que d'autres respectent l'idée que la situation d'élu concerne un moment « bref » de la vie et non une profession. Les Verts doivent choisir ou de changer la règle ou de réaffirmer en le faisant respecter.		Art XVI	1.si le choix de la professionnalisation se fait, le problème du reclassement des élus ne se pose pas (cf partie 5) 2. Si le non cumul, y compris dans le temps, est choisi, il faut envisager le retour à une activité « normale » des élus	
Les parlementaire Verts étant peu nombreux ont déjà du mal à répondre à toutes les demandes légitimes du Parti et des acteurs extérieurs		Art XVI	Pas de cumul	
Une grille existe et une dizaine d'élus n'a jamais respecté cette règle		Art XVI	Respect de la règle pour tous sans exception	
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		

PARTIE 3 : DES MODALITES D'ADHESION ET DE FONCTIONNEMENT				
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Eclaircir la démocratie interne			1. Supprimer les courants 2. Limiter à 4 le nombre de courants exemple : - mouvance environnementale -mouvance centriste et environnementale -mouvance sociale et environnementale - ? 3. Pourquoi pas une tendance des sans-courants ? Il paraît très difficile de supprimer les courants donc il faut créer une nouvelle sensibilité celle des « sans ». 4. supprimer les courants pendant une période d'urgence de re-cohésion	
Un statut pour les courants ?			Mettre les mêmes règles (statuts) à l'intérieur des courants qui doivent rendre compte à l'échelon qui les concernent de leurs décisions sur les choix des personnes aux responsabilités internes ou externes (les votes détaillés)	
Mode de fonctionnement			la proportionnelle fait partie de notre programme, elle doit donc aussi faire partie de notre fonctionnement	

Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Comment éviter les tentations de déstabilisation de certains groupes locaux notamment lors de désignations des candidats externes ?	Art 7	II.2 XI.6	N'accorder le droit de vote aux nouveaux adhérents qu'après un délai de 6 mois et éviter ainsi une inflation subite d'adhérents à la veille d'une désignation externe.	
Les rythmes et les lieux de réunion		XI.8	conception d'une alternative opérationnelle	
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Afin d'éviter que les conflits se développent		XIV conseil statutaire Comm de résolution des conflits nationale Comm de résolution des conflits régionales	1.former les responsables régionaux, des groupes locaux, à la gestion des conflits, à la médiation. Formation pilotée par exemple par la commission de prévention des conflits. 2.Utiliser la CRPRC d'une région pour porter un regard extérieur dans le conflit d'une autre région. Ce travail devrait aboutir à diminuer les recours au Conseil statutaire qui prend une décision mais ne résoudra jamais les conflits entre les personnes	
Ne pas permettre les dérives comportementales des sanctions plus claires et définies sans avoir besoin de voter		Annexe 2 au règlement intérieur : « code interne des Verts concernant les sanctions »	- pour des gens qui se présentent contre des candidats verts légitimement investis exclusion - des gens qui soutiennent	

			des candidats autres que ceux des Verts Dans le 2 ^{ème} cas : démission de tous les mandats internes et externes	
Pacifier les Verts			1.avec des comportements respectueux et non-violents 2. troquer la formule HQE toute qualité environnementale par celle de HQH Haute qualités humaines et tout ce que cela implique au niveau réflexion, rigueur et action – participation	
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Pourquoi il y a peu de Verts aux origines étrangères ? Qu'est ce que les Verts font pour les personnes aux origines différentes qui partagent les idées vertes soient adhérents aux verts ?				
Quelle place accorde à la jeunesse (non-formaté par les courants, mais formée)				
passer de 10 000 à 100 000 adhérents			1.mettre en place un dispositif de recrutement pro-actif : - campagne pour attirer des sympathisants autour de nouveaux lieux de convivialité - convertir les sympathisants en adhérents 2. Associer Verts et non Verts comme au travers des universités formatrices, des	

			actions avec le mouvement social	
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Formation		IX.4bis formation (commissions)	ré ouvrir les formations CEDIS aux Verts	
Meilleur accueil des adhérents				
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Adhésions		Art IX.5	Ne pas faire payer une autre adhésion que celle aux Verts pour pouvoir être membre d'une commission	
Réformer les coûts d'adhésion en aménageant des protections contre l'entrisme	Art 7	II.2 entrisme XI.6		
Adhésions			Faciliter l'adhésion par un paiement direct par internet	

PARTIE 4 : DU BON FONCTIONNEMENT DES MAJORITES EXECUTIVES DU NIVEAU LOCAL AU NIVEAU NATIONAL				
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Efficacité et simplification			Une erreur serait, sous prétexte d'efficacité et de simplification de renoncer à ce que nous voulons pour la société et pour nous-même dans les institutions ou qui serait contraire à nos valeurs : proportionnelle, respect des minorités, processus de prise de décision basé sur le consensus (càd détermination des options, vote préférentiel)	
faciliter les prises de décision.			réduire les assemblées pléthoriques Ex : le CAR ile de France comprend entre 60 et 70 membres (élus directement à l'AG régionale, élus des départements, membres du CNIR). Il y a un fort absentéisme, notamment des cniriens	
CAR, CNIR, CE, GL, CD etc !!!	Art 18		Simplifier les statuts	
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Stabiliser la direction du parti	Art 12.2 et suivant	Art XII	S'interroger sur un congrès tri annuel, au lieu de bi annuel	
Composition du CE	Art 10	V	1. Réduire le nombre des portes paroles et un rôle	

Propositions - retours plénière JdE 2008

			mieux définie par rapport aux responsables élus secrétaires 2. Les Verts = animal politique à deux têtes : une femme, un homme. Ils sont aussi nos porte-parole	
Elus nationaux		Art XVI	Associer les élus nationaux aux fonctionnement courant	

PARTIE 5 : DU SYSTEME DE GESTION DES FINANCES				
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Statut des élus		Annexe 1 cotisations élu.e.s	prévoir dans les reversements des élus l'aide à la réinsertion	
Présentation du bilan			Changer la façon d'établir un bilan d'entreprise en valorisant au niveau des actifs la masse salariale, sans la mettre uniquement sur le poste des charges. Cela éviterait en cas de crise, de se voir opposer par les financiers, la variable d'ajustement : le salarié.	
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Un budget réel et pluriannuel – conséquent pour la formation des cadres et des militants des moyens pour mutualiser les expériences des élu-e-s				

PARTIE 6 : DU CARACTERE INTER - REGIONAL				
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Est-ce que les Verts ne sont pas en crise parce qu'ils se font piéger par la priorisation présidentielle qui en France concentre les pouvoirs à Paris et en Ile de France.	Art 20	Art XI	prendre en compte le caractère régionaliste du parti	
Dans les négociations électorales nationales, cet effet s'amplifie dans nos perceptions des retours.			Notre compétence est largement reconnue au plan municipal, ce qui pourrait renforcer notre communication externe en exprimant de la cohérence avec le projet.	
Le parti des Verts a de nombreux élus municipaux et régionaux qui ont mis en œuvre des politiques s'appuyant sur nos fondamentaux. Des Maires Verts innovent au quotidien. Comment pouvoir utiliser ces savoir faire ?			1.Compilation de tout cela 2. les programmes (nationaux : présidentielle, législatives) ne s'appuient pas assez sur ces savoir faire et sur ces innovations. 3. constituer le livre blanc de tout ce qui est réalisé par les élus verts	
la concentration des adhérents est surtout autour de l'Ile de France. En Province, nous nous affaiblissons sans cesse.				
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		

PARTIE 7 : DE LA COMMUNICATION				
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Cacophonie			1.Associer les élus nationaux à la maîtrise de la communication 2. ne pas critiquer le parti dans les médias	
Dans notre période d'hyper-médiatisation,			1.il est indispensable que pendant une période de plusieurs années au moins, le parti s'incarne en une personne. 2.Les débats d'orientation doivent être internes, mais l'orientation une fois déterminée, le parti, pour un temps doit faire bloc	Ce qui ne veut naturellement pas dire qu'elle seule aura la parole, mais cette parole vis-à-vis de l'extérieur ne doit pas être contradictoire.
Ecologie = préoccupation de l'environnement et de la nature et des animaux			Les Verts, d'une manière globale, doivent cesser de considérer ces deux sujets essentiels comme annexes et secondaires Par exemple : la mutation de l'agriculture ne passe pas uniquement par des pratiques polluantes mais également par la prise en compte du bien être des animaux.	
Notre communication :			interne (1/4) externe (3/4)	
les responsables national deviennent rapidement bureaucrates. Ils n'aiment pas répondre aux questions des				

Propositions - retours plénière JdE 2008

membres. Les responsables préfèrent parler avec les grands responsables ou la presse				
Le parti n'utilise pas les capacités et ressources internes, quand je prépare un communiqué sur l'IRAN et je l'adresse aux responsables nationaux concernés, ils ne réagissent pas. Il faut les relancer 3 ou 4 fois pour arracher leur accord et il y a des moments où ils ne répondent jamais. Il faut de la réactivité, mais ils ont toujours raison pour ne pas traiter rapidement				
Etre plus lisible, donner du sens			un journal grand public en étendant le discours à toutes les questions qui sont la préoccupation des personnes (emploi-économie-démocratie-droits-solidarités internationales-immigration ...) 2. Élargir les domaines et secteurs des Verts (logement) social	
clarifier notre rôle de parti qui est différent d'une association			1.rôle politique destiné à avoir des élu-e-s 2.faire de la stratégie 3.construire de la pédagogie de l'écologie pour faire l'écologie politique	
Economie	commissions	commissions	Investir davantage le champ économique (avec la	

			pédagogie style « L'économie Verte expliqué à ceux... »	
travailler à la manière de parler de tel sujet	commissions	commissions	travailler les arguments, les mutualiser	
Sous partie				
Question	Etat actuel		Propositions principales	Propositions annexes
	Statut	Règlement intérieur		
Lisibilité ?			1.S'inscrire clairement dans un réseau : syndical 2. Les associations n'ont pas le droit de soutenir les Verts !	
aujourd'hui la simple surface numérique des Verts ne lui permet pas d'avoir voix au chapitre pertinent à tous les étages.			organiser notre sphère d'influence en réseau d'appui opérationnel à ces différents étages. Façon d'optimiser nos moyens.	
Le parti a été créé pour obliger les autres partis à intégrer les préoccupations écolos.			Ca avance mais c'est trop tôt pour se dissoudre même si ça doit (ou peut) être un de nos objectifs	
Acquérir la culture d'un parti politique			Ne pas communiquer sur la réforme du parti des Verts, mais sur le projet	
des lieux d'échanges interne/externe	commissions	commissions	Créer = fondation, assises régulières, clubs ...	